

Quinzaine des Réalisateurs - Relais Culturels 2022

Informations pratiques

Être relais culturel, c'est participer à la diffusion et à la découverte de films venant du monde entier, en avant-première internationale. C'est pouvoir vendre à vos adhérents, membres et employés des e-carnets de 6 billets permettant d'assister aux projections de la Quinzaine des Réalisateurs à un tarif préférentiel.

1- Pour les relais culturels : acheter et distribuer les carnets de 6 places

Rendez-vous au bureau de Cannes Cinéma (10 avenue de Vallauris, 06400 Cannes) où vous pourrez acheter (**CB acceptée**) le nombre d'e-carnets que vous souhaitez ensuite distribuer. Ils seront disponibles à un tarif préférentiel de 35 euros pour 6 places, au lieu de 40 euros. **Pour 10 e-carnets achetés, la Quinzaine vous en offre un.**

Les e-carnets se matérialisent par un code. Vous pourrez distribuer autour de vous ceux que vous aurez acquis, valables pour 6 places aux séances Quinzaine du Théâtre Croisette, du Cinéma Les Arcades et du Cinéma Olympia.

2- Pour les personnes ayant acheté des e-carnets : créer un compte sur la billetterie en ligne du Festival

Pour pouvoir effectuer des réservations pour les séances de la Quinzaine des Réalisateurs, les personnes détentrices d'un code devront au préalable se créer un compte à l'adresse suivante :

<https://ticketonline.festival-cannes.com/newcompte.aspx>

3- Transformer le e-carnet en crédits

Il sera alors possible de se connecter à la plateforme de réservation avec les identifiants créés lors de l'inscription. Dans le menu « Achat de billets Quinzaine », il faudra alors indiquer le code obtenu lors de l'achat. Ce code donne accès à un crédit de 6 billets.

La billetterie en ligne est accessible à l'adresse suivante : <https://ticketonline.festival-cannes.com>

4- Réserver : transformer les crédits en billets

Une fois les crédits obtenus, ils ne font pas office de billets à l'entrée de la salle. Chaque crédit sera par la suite à associer à une séance, via la billetterie en ligne du Festival. Il faut maintenant réserver les places, en se rendant sur les séances de la Quinzaine des Réalisateurs.

Par ailleurs, **l'accès à la réservation d'une séance est toujours conditionné par le nombre de places disponibles.** Les billets pour chaque séance seront disponibles à la réservation quatre jours avant le jour de la séance. Par exemple, toutes les séances du vendredi sont disponibles à la réservation le lundi matin.

Si une séance est affichée complète, il arrive que des places soient régulièrement remises à disposition, jusqu'à 20 minutes avant la séance.

Chaque billet est valable pour une séance identifiée (film, jour, heure et salle) et une fois réservé, il garantit d'accéder à la salle. La réservation est limitée à deux billets pour une même séance par compte.

Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables.

5- Se rendre en salle

Une fois en possession de votre billet, rendez-vous dans la file adéquate en fonction de votre place dans la salle : Orchestre pair, Orchestre impair ou Balcon.

L'entrée se fait jusqu'à 15 minutes avant le début de la séance.